

Marchander, transiger, échanger
Le phénomène contractuel dans la première modernité (XV^e-XVI^e siècles)
Tours, 2-3 juin 2022

L'Association des Doctorants du Centre d'études supérieures de la Renaissance de Tours organise les cinquièmes Rencontres doctorales pluridisciplinaires, centrées cette année autour du sujet "Marchander, transiger, échanger : le phénomène contractuel dans la première modernité (XV^e-XVI^e siècles)".

L'histoire du phénomène contractuel au Moyen Âge a récemment fait l'objet d'une étude collective, dirigée par Julie Claustre et parue sous le titre *Transiger, éléments d'une ethnographie des transactions médiévales*. Le but de l'ouvrage était d'introduire une perspective sociale pour rendre compte des transactions, afin de ne pas limiter l'approche de ces phénomènes à la seule dimension économique. C'est dans la continuité de ces réflexions que nous souhaitons interroger les formes et pratiques contractuelles entre le XV^e et le début du XVII^e siècle.

De manière générale, la transaction est un accord réalisé entre deux parties afin de prévenir ou mettre fin à une contestation, et ce au moyen de concessions réciproques.

s. f. Contract volontaire qui se fait entre des parties qui plaident pour accommoder leurs procez ou differents. *Dictionnaire universel de Furetière*, 1690.

Elle se présente donc d'abord comme un vaste domaine d'interactions dont l'interprétation et les règles sont fixées par les cadres rituels et institutionnels (Weber, 2000). C'est dans ce champ transactionnel que s'inscrivent les pratiques contractuelles, lesquelles ne sont finalement qu'une des manières de transiger. Le contrat est ainsi défini comme :

- un accord, arrangement, convention, entente entre deux ou plusieurs personnes.
- une convention revêtue d'un caractère authentique par laquelle deux ou plusieurs personnes s'engagent les unes envers les autres. *Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)*.

Au regard de ces définitions, et suivant les conclusions de l'ouvrage *Transiger*, le contrat, et plus généralement la pratique contractuelle, peut être saisi comme un accord de volonté entre deux ou plusieurs personnes, établissant alors des obligations entre elles (Claustre, 2019).

Nous proposons aux intervenants trois axes de recherches pour leurs communications. Le premier s'attache à interroger les diverses formes qu'arborent les contrats de la première modernité. Le geste, la parole jurée, l'écrit, la ritualisation, autant de mises en forme qui structurent une pratique contractuelle et qui éclairent donc les rapports sociaux dans lesquels elles s'inscrivent. S'intéresser au formalisme d'un contrat entre deux parties, c'est également questionner la valeur d'un média par rapport à un autre. Autrement dit, un contrat oral a-t-il la même reconnaissance qu'un contrat écrit ? Y a-t-il un système de valeur différentiel entre la

quittance et le serment ? Ces questions et réflexions induisent inévitablement une prise en compte du ou des cadres dans lesquels prend place le contrat, second champ de recherche que nous souhaiterions voir investiguer.

Les obligations induites par le contrat s'inscrivent dans des champs plus ou moins englobants, parfois même contraignants, qui structurent sa forme ainsi que sa valeur pour les contractants, et définissent la nature des obligations établies. Ces cadres peuvent prendre la forme de structures sociales (la famille, la communauté d'habitants, la corporation, la paroisse), de structures économiques et marchandes (le marché, ici entendu comme un "ensemble de transactions concernant un bien ou un type de biens dans un zone géographique définie" (Guerreau, 2001), de structures institutionnelles et légales (administration, gouvernement, religion). Dans cette perspective, seront particulièrement attendues les études de cas révélant l'influence du droit et des cadres légaux sur les pratiques contractuelles. De fait, l'existence d'une régulation par le droit des échanges implique nécessairement la constitution d'espaces de transaction marginaux, situés aux frontières de la légalité. Il s'agira alors de mettre en lumière des exemples de stratégies, de tactiques (de Certeau) visant à promouvoir et permettre ces échanges de l'ombre.

Le dernier enjeu se centrera sur la finalité et les enjeux des pratiques contractuelles dans les sociétés de la première modernité. Contrats et échanges occupent une grande part des fonds d'archives, mais leurs vocations sont multiples : commercer, débiter ou régler un conflit, contourner des cadres ou monopoles institutionnels et économiques, structurer des pratiques politiques et des interactions sociales dans divers cadres (juridique, politique, économique, religieux, commercial, artistique, musical, médical, etc.). Les intervenants seront ainsi invités à questionner les intentions et motivations qui sous-tendent les contrats, autant qu'à mettre en lumière leur aboutissement, voire leurs limites.

L'ambition de ces rencontres doctorales n'est pas de faire un bilan historiographique sur la transaction et le contrat, mais plutôt de croiser les disciplines sur ces objets. Les communications attendues sont invitées à mobiliser plusieurs champs de recherche, parmi lesquels la philosophie, la littérature, l'histoire économique, politique, religieuse, l'histoire de l'art, l'histoire des sciences et des techniques, l'histoire de l'alimentation ou encore la musicologie. Les concepts de transaction et de contrat ne connaissant pas de frontières, tous les espaces géographiques pourront donner lieu à une présentation.

Synthèse des axes de recherches :

- Quels sont les enjeux et modalités de la création/résiliation d'un contrat et/ou d'une transaction ?
- Comment le contrat évolue-t-il dans le temps ? Est-il réservé à un certain groupe de personnes ? Y a-t-il une hiérarchie des contrats ?
- Comment le contrat s'incarne-t-il ? Prend-il diverses formes selon le contexte historique ? Quels sont les outils et matières premières permettant la réalisation d'un contrat ?

Modalités d'intervention :

Cet appel à communication s'intègre dans le cadre des cinquièmes Rencontres doctorales pluridisciplinaires organisées les 2 et 3 juin 2022 par l'Association des Doctorants du Centre d'études supérieures de la Renaissance. Les doctorants interviendront idéalement sur une durée de 20 minutes afin de pouvoir laisser un temps de discussion. Dans un souci de compréhension de et par tous, le français et l'anglais seront à privilégier, notamment pour les PowerPoint, mais l'espagnol et l'italien seront acceptés pour la présentation orale. Les interventions se feront de manière présentielle. Le distanciel pourra être sollicité au cas par cas.

Modalités de soumission :

Les propositions de communication prendront la forme d'un résumé de 15 lignes maximum (300 mots), accompagné d'un titre provisoire et d'une courte bibliographie (nom, prénom, titre de la thèse, directeur/trice, mail et téléphone). Elles devront également être soumises par mail en format Word ou OpenOffice (.doc, .docx, .odt) aux adresses suivantes :

- remi.demoen@univ-tours.fr
- marion.pellier@univ-tours.fr
- jeremy.perret@etu.univ-tours.fr

Date de soumission : au plus tard le vendredi 31 décembre 2021. Une réponse sera envoyée aux participants vers la fin janvier.

Dates : 2 et 3 juin 2022.

Lieu : Tours